



En quoi l'évaluation des contrats d'agglomération intéresse le Conseil Régional Nord Pas de Calais ?

**séminaire du Grihaud
mercredi 19 mai 2004**

Direction de la Prospective, du Plan et de l'Evaluation

Conseil Régional Nord Pas de Calais

Séminaire du Grihaud 19 mai 2004

Quelques raisons

- ◆ Les caractéristiques de la Région
- ◆ + de 10 ans avant la LOADDT, la Région inaugurerait la formule : « un territoire = un projet = un contrat »
- ◆ La réforme de la décentralisation
- ◆ L'avenir des Contrats de Plan
- ◆ L'accélération du processus d'intégration européenne
- ◆ Et des résultats sur l'évaluation de politiques publiques contractuelles

Direction de la Prospective, du Plan et de l'Evaluation

Conseil Régional Nord Pas de Calais

Séminaire du Grihaud 19 mai 2004



Evaluation, notre définition

L'évaluation consiste à porter un jugement sur une politique publique ou un programme afin d'en améliorer la valeur.

L'évaluation est un outil d'aide à la décision

Direction de la Prospective, du Plan et de l'Evaluation

Conseil Régional Nord Pas de Calais

Séminaire du Grihaud 19 mai 2004



l'évaluation, un apport pour la contractualisation ?

A partir de 3 évaluations menées dans le cadre du CPER 1994-1999 ...

- La politique de la ville
- La politique de développement rural
- La politique soutien aux projets d'agglomération

...et une en cours dans le cadre du CPER 2000-2006...

le processus d'élaboration des contrats d'agglomération d'Arras, Dunkerque et Lille

Evaluation de la politique de la ville

Objectifs

- mise en œuvre régionale de la politique de la ville

•Préconisation

Une charte d'engagements avec

- définition de thèmes à traiter au niveau de l'agglomération
- identification des acteurs et des moyens
- détermination des complémentarités nécessaires entre l'action de chacun des niveaux et mise en place des outils et espaces permettant l'articulation entre eux et organisation du pilotage du dispositif.

Direction de la Prospective, du Plan et de l'Evaluation

Conseil Régional Nord Pas de Calais

Séminaire du Grihaud 19 mai 2004



Evaluation de la politique de développement rural



Objectif de l'évaluation

Apprécier la contribution de la politique à la dynamique de développement local

Préconisations

- Clarifier le contenu de la politique et son cadre d'application pour le rendre lisible par les bénéficiaires
- Renforcer la dimension contractuelle et partenariale de la politique

Direction de la Prospective, du Plan et de l'Evaluation

Conseil Régional Nord Pas de Calais

Séminaire du Grihaud 19 mai 2004



Evaluation de la politique soutien aux projets d'agglomération

Objectifs de l'évaluation

- Effets de cette politique
- Attentes des partenaires, des acteurs
- visions régionales et locales
- vision stratégique des partenaires

Préconisations

- des objectifs plus explicites et mieux contractualisés,
- une meilleure efficacité administrative et financière,
- une meilleure visibilité

Direction de la Prospective, du Plan et de l'Evaluation

Conseil Régional Nord Pas de Calais

Séminaire du Grihaud 19 mai 2004



Mais à quoi servent les évaluations ?

- Appropriation par les élus ?
- Contraintes et aléas de décisions partenariales ?
- Jeu politique ?
- Une affaire de technicien ?

Direction de la Prospective, du Plan et de l'Evaluation

Conseil Régional Nord Pas de Calais

Séminaire du Grihaud 19 mai 2004





L 'évaluation, comme instrument de pilotage transversal du contrat

Prendre en compte l 'évaluation dès le
départ :

- Garantir le passage du projet au
contrat
- Favoriser la mise en œuvre du
contrat par les partenaires

Direction de la Prospective, du Plan et de l'Evaluation

Conseil Régional Nord Pas de Calais

Séminaire du Grihaud 19 mai 2004





Evaluation du processus d 'élaboration des contrats d 'agglomération de Arras, Dunkerque et Lille 2000-2006

Quelle est la valeur ajoutée du contrat
d'agglomération et les conditions à
rassembler pour garantir sa plus-value ?

Direction de la Prospective, du Plan et de l'Evaluation

Conseil Régional Nord Pas de Calais

Séminaire du Grihaud 19 mai 2004



Éléments de contexte



- Le CPER 2000-2006
- L'analyse porte sur les 3 premiers contrats d'agglomération signés : Arras, Dunkerque et Lille.
- Evaluation est menée sous maîtrise d'ouvrage Communauté Urbaine de Lille Métropole et réalisée en partenariat avec les communautés urbaines d'Arras et Dunkerque, de la Région, de l'Etat et des Départements.

Direction de la Prospective, du Plan et de l'Evaluation

Conseil Régional Nord Pas de Calais

Séminaire du Grihaud 19 mai 2004



Objectifs de cette évaluation pour la Région

- Faire évoluer le processus d'élaboration et de négociation des contrats avec d'autres agglomérations régionales
- Coupler évaluation et prospective - SRADT-
- Améliorer l'efficacité de la contractualisation
- responsabiliser les partenaires

Direction de la Prospective, du Plan et de l'Evaluation

Conseil Régional Nord Pas de Calais

Séminaire du Grihaud 19 mai 2004



axes d'interrogation de l'évaluation



La construction du contrat d'agglomération
et son lien avec le projet d'agglomération.



L'imbrication des dispositifs contractuels
au service d'une plus grande cohérence
territoriale.



Le passage de « la volonté de faire
ensemble à l'acte de réalisation »

Direction de la Prospective, du Plan et de l'Evaluation

Conseil Régional Nord Pas de Calais

Séminaire du Grihaud 19 mai 2004



Questions particulières posées par l'évaluation

- » Le périmètre ?
- » La globalité du contrat ?
- » La territorialisation des politiques ?
- » Les temporalités ?
- » La transparence de l'action publique ?
- » L'émergence d'un pouvoir d'agglomération ?
- » Le management territorial ?
- » L'adhésion au projet ?

Direction de la Prospective, du Plan et de l'Evaluation

Conseil Régional Nord Pas de Calais

Séminaire du Grihaud 19 mai 2004



La réforme de la décentralisation permettra-t-elle de mieux contractualiser ?

Direction de la Prospective, du Plan et de l'Evaluation

Conseil Régional Nord Pas de Calais

Séminaire du Grihaud 19 mai 2004





**Des réponses dans le SRADT, mais
aussi dans le cadre de la réforme de la
décentralisation**



**Quelles sont les compétences que la
Région pourrait déléguer aux EPCI ?**



La réunion des Exécutifs régionaux.

Direction de la Prospective, du Plan et de l'Evaluation

Conseil Régional Nord Pas de Calais

Séminaire du Grihaud 19 mai 2004





Au delà de cette évaluation,

- La contractualisation entre la Région et l'Etat et les Départements dans le cadre du CPER ?
- Quels contrats avec les territoires ?



Un groupe de travail partenarial sur l'avenir de la contractualisation

Direction de la Prospective, du Plan et de l'Evaluation

Conseil Régional Nord Pas de Calais

Séminaire du Grihaud 19 mai 2004

